

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Aristide Claris, 26 septembre 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Aristide Claris, 26 septembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrre de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrre de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 septembre 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Claris, Aristide \(1843-1916\)](#)

Lieu de destination62, rue de Dunkerque, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Claris du 8 septembre 1883. Il accepte la proposition que lui avait faite Claris le 27 août de venir faire un essai de rédacteur du journal *Le Devoir* pendant un mois pour 400 F. Il indique qu'il lui remboursera ses frais de voyage à hauteur de 35 F s'ils ne s'entendent pas. Il lui demande s'il peut venir avant le 1er octobre.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (369r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Genève le 7^{ème} Mars 1818

Monsieur Claris,

Une assez longue absence
m'a forcé de différer jus-
qu'aujourd'hui la réponse
à votre lettre, au 6^{ème}

Si vous êtes toujours
dans les sentiments que
vous m'exprimez par
votre lettre du 9^{ème} août,
c'est-à-dire de venir
faire un mois d'essai,
soit au moins quatre
mois du Dévot, je
vous paierais les quatre

cents francs demandés
et, pour le cas où nous ne
nous entendrions pas,
je vous rembourserais
trente-cinq francs pour
vos frais de voyage, ceci dit
afin d'éviter qu'il s'éta-
blisse de malentendus
sur ce point.

Si vous exceptez, veuillez
me faire savoir si vous
seriez disposé à venir
ici pour le 1^{er} octobre?

Veuillez agréer, Mon-
sieur, l'assurance de ma
considération